

NÉOS...

La «*Nouvelle Vie Ouvrière*», organe de la C.G.T., publie une étude sur le thème «*Une nouvelle trajectoire pour un nouvel âge syndical*». Cela fait beaucoup de nouveautés, et c'est toujours au nom de la modernité opposée aux «archaïsmes», que se font les pires mauvais coups contre la classe ouvrière, ses organisations indépendantes, c'est-à-dire, en fin de compte, contre nos libertés démocratiques.

Dans sa contribution, Bernard Thibault, après s'être dit «impressionné» par «*l'incapacité actuelle du mouvement syndical*», déclare que le syndicalisme «*vit et se reproduit sur des conceptions liées aux systèmes de relations sociales d'une période qui s'achève... Ils sont aujourd'hui insuffisants et profondément remis en cause*».

Ayant ainsi fait du passé table rase, le Secrétaire Général de la C.G.T. plaide tout simplement pour l'association capital-travail, en proposant «*l'accès des salariés aux lieux de décisions, mais aussi celui d'une meilleure représentation des intérêts sociaux partout dans la société*» (*La Nouvelle V.O.* 11.02.02).

C'est sans doute pour concrétiser cette orientation que la C.G.T., la C.F.D.T., la C.F.T.C., la C.G.C., constituent un «*Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale*» (1) chargé de guider les choix des salariés pour le placement de cette épargne, que la direction de la C.G.T. ose qualifier de «*salaire différé*», entretenant ainsi volontairement la confusion avec l'élément essentiel, constituant, de nos systèmes par répartition.

Insistant sur les notions de participation, Thibault nous appelle à repenser le paritarisme, la représentativité, la notion de délégation des représentants des salariés. Et de conclure - après avoir souligné les démarches concurrentes des syndicats - que la «*compétition entre les organisations ne peut plus être le moteur de l'action des uns ou des autres*».

Antoine Seillières, lui aussi, récemment, a regretté le nombre trop important d'organisations syndicales: deux seraient suffisantes, expliquait-il... Dans la gauche plurielle (comme Balladur quand il était Premier Ministre) on souligne, pour la déplorer, la dispersion syndicale, en même temps qu'on s'applique, en bon élève, et subsidiaire obéissant de l'Union Européenne, à développer les mécanismes institutionnels, propres à transformer la nature et le rôle des organisations syndicales, par intégration dans les organes d'État, les impliquant dans l'application des politiques économiques, budgétaires, décidées par Bruxelles et la Banque Centrale Européenne.

Se voulant novateurs, mais nous resservant un plat fort connu, «*une vieille idée française*» selon *Le Monde* (2), l'association capital-travail, ayant définitivement délaissé le terrain de la défense des intérêts particuliers des salariés, transformant l'organisation syndicale en simple composante du «*mouvement social*», les responsables actuels de la C.G.T., en serviteurs zélés de la direction du P.C.F., continuant en l'accélérant, un processus qu'ils ont engagé depuis longtemps, sont désormais et définitivement dans le camp déjà bien fourni des fossoyeurs du syndicalisme ouvrier confédéré indépendant.

D'où, il faut en conclure, que l'action de la classe ouvrière, de l'ensemble des salariés, qu'il sera indispensable d'engager, d'organiser, qui devra se développer, qui sera d'envergure ou ne sera pas, ne serait-ce que pour maintenir nos systèmes de retraites, nos régimes spéciaux, non seulement se fera sans eux, mais contre eux.

Car on ne peut, à la fois, prétendre défendre les intérêts des salariés et collaborer, via la *Confédération Européenne des Syndicats*, avec les instances de l'Union Européenne, qui dicte ses propres objectifs.

(1) La C.G.T.F.O. ne participe pas à ce comité. Heureusement, et rien que de plus normal pour l'organisation syndicale fondée sur le principe de l'indépendance, pourrait-on dire. Mais il faut saluer cette heureuse décision, car par les temps qui courrent, tous les actes de résistances sont les bienvenus.

(2) Titre d'un article signé Marianne Vemay dans le «*Monde Initiative*» de février 2002. Article par ailleurs plus que discutable, attribuant à Proudhon la paternité de «*l'économie sociale*» actuelle. Nous y reviendrons.

Que dans le même article, Thibault nous laisse clairement entendre que syndicalisme «*contestataire*» et «*d'accompagnement*» c'est du pareil au même, en dit long sur l'état de décomposition atteint par l'appareil néo-stalinien.

Jo. SALAMERO.
